CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

DE DELNEUFCOURT

Sur le départ des conscrits du département de Mons.

Séance du 9 frimaire an 7.

Citoyens Représentans,

Vous n'apprendrez pas sans intérêt que les conscrits de la commune de Mons sont partis pour l'armée dès le premier frimaire, à la suite d'un banquet fraternel donné par la municipalité.

Cet exemple a porté l'enthousiasme dans l'ame de la jeunesse du département de Jemmappes ; trois mille conscrits et des jeune compagnons suivent les Montois.

Nulle force n'a été employée : la voix des magistrats, la haine des tyrans ont tout fait. Pourquoi les rois coalisés n'étoient-ils pas présens lorsque les pères disoient à leurs enfans : Souvenez-vous que, depuis trois siècles, nous combattons pour la liberté : nos efforts ne seront plus au profit de nos oppresseurs, qui nous jouoient. C'est la liberté elle-même, c'est le génie de la France qui vous conduit à la victoire.

Législateurs, deux cent soixante sur trente-quatre mille lieues de superficie de la République donnent trois mille conscrits, autant de héros. Quelle doit être la terreur de nos ennemis ! qu'ils osent calculer le nombre, la hardiesse, la valeur, l'intrépidité des Français sous les armes, la guerre ne sera point de longue durée.

Prêtres ambitieux, agens secondaires de vos propres ennemis, vous avez sauvé l'Etat en dévoilant d'horribles complots ; vous avez existé ; il ne sera plus sur notre sol que des hommes combattant pour la liberté, vivant pour elle, et soumis aux lois, dont l'exécution assure la félicité publique.

Et vous, sages fonctionnaires d'un département nouvellement réuni, que les applaudissemens de la France entière soient la récompense de votre sagesse et de votre dévouement. Le résultat de vos actions imposera silence au royalisme et à l'anarchie ; et vous, jeunes émules de ceux qui vous ont précédés dans la carrière de la gloire, trois fois salut.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. Frimaire an 7.